

Enregistrement

ETUDE DE LA CONCEPTION D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (Formulaire à nous retourner complété et signé)

<u>Référence</u>: Enr-ASS-AU-01 <u>Révision</u>: 5

Mise à jour : 01 juillet 2019

Dossier no	
PRJ	

oui

oui

oui

□ non

□ non

□ non

INFORMATIONS GENERALES

> Nature de la demande				
Le projet d'installation d'assainissement non collectif est prévu d	ans le cadre :			
☐ d'une création d'un dispositif d'assainissement non collectif da		permis de construire d'ι	une constructio	n
☐ de la réhabilitation d'une installation sans permis de construire	9			
> Coordonnées du propriétaire				
Nom et prénom du propriétaire :				
Adresse :				
Code Postal : Commune :				
Tél :Courriel :				
Si entreprise, n° SIRET				
Adresse du projet d'installation d'assainissement (si différente de	e l'adresse du der	mandeur) :		
Code Postal : Commune :				
Tél :Courriel :				
Référence cadastrale (section/numéro) :				
CARACTERISTIQUE DU PROJET				
> <u>Caractéristique de l'immeuble</u>				
Existe-t-il un dispositif d'assainissement sur la parcelle ?	□ oui	□ non		
Si oui, sera-t-il en partie conservé ?	oui	□ non		
Détail des éléments qui seront conservés :				
Type de résidence : □ Principale □ Secondaire □ Autr	e (préciser :)		
Combien de pièces principales* (pp) la construction compte-t-ell (En cas d'extension, indiquer le nombre de pièces principales* ap				
*Au sens de l'article R 111-1-1 du Code de la Construction et de destinées au séjour ou au sommeil, par opposition aux pièces de				e étant celles
> Mode d'alimentation en eau potable				
☐ Adduction publique d'eau potable				
☐ Alimentation privée – Merci de préciser par quel moyen (puits	, forage, etc.):			
ésence d'un captage privé (prélèvement, puits , forage) à p Nb : il peut s'agir d'un captage situé sur la même parcelle ou sur			□ oui	□ non
Si oui : l'ouvrage est-il déclaré ?	arie parcelle vol.	on ic	□ oui	□ non

Nb : tout dispositif de prélèvement, puits ou forage, dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l'eau destinée à un usage

domestique au sens de l'article R.214-5 du code de l'environnement, est déclaré au maire.

L'eau est-elle utilisée pour l'arrosage de légumes destinées à la consommation humaine ?

La distance entre le captage et l'installation prévue est-elle supérieure à 35 mètres ?

L'eau est-elle utilisée pour l'alimentation humaine

N.B. : la création d'une installation d'assainissement non collectif à moins de 35 mètres d'un forage déclaré n'est possible que lorsqu'il est démontré que l'implantation permettra de garantir une eau propre à la consommation humaine. Collecte des eaux pluviales Les eaux pluviales seront-elles bien évacuées indépendamment des eaux usées ? oui □ non NB : si non, une séparation sera obligatoire à mettre en œuvre Caractéristique du terrain Existence d'une étude de sol spécifique ? oui □ non N.B : si oui, l'étude devra être jointe au présent dossier Surface totale: m² **Pente existante :** \Box < 5 % □ de 5 à 10 % □ > 10 % Terrain inondable : □ oui □ non ne sait pas Nappe d'eau présente à moins de 1 mètre du fond de fouille projeté (hors niveau exceptionnel des hautes eaux) : oui □ non Observations (vous pouvez préciser toutes les informations qui vous paraissent utiles pour permettre au SPANC l'examen du projet d'installation): Caractéristique de l'installation projetée IMPORTANT : la présente demande sera impérativement accompagnée d'un plan de masse Partie réservée au SPANC au 1/500 ou 1/200 sur lequel l'immeuble concerné par la demande et les différents éléments Les éléments fournis sont-ils de la filière d'assainissement projetée (prétraitement, traitement primaire et secondaire, suffisants pour contrôler le projet ? évacuation devront obligatoirement figurer à l'échelle). □ oui □ non L'implantation de la filière est-elle adaptée aux contraintes sanitaires (proximité d'une zone à enieux sanitaires ou d'un captage privé d'eau) oui non INSTALLATIONS AVEC DISPOSITIFS DE TRAITEMENT PAR LE SOL OU PAR UN MASSIF RECONSTITUE Prétraitement et ou traitement primaire □ Bac à graisse □ 200 litres (eaux de cuisine) Le volume du bac à graisse est-il □ 500 litres (toutes eaux ménagères) adapté? □ Autre volume :litres □ oui non NB : dispositif conseillé si la distance entre la sortie des eaux ménagères et la fosse toutes eaux est supérieur à 10 m) Le volume de la fosse est-il adapté? □ Fosse toutes eaux Volume:m³ 🗆 oui 🗖 non Le volume du préfiltre est-il □ Pré-filtre (décolloïdeur) Volume : m³ adapté? Est-il intégré à la fosse ? □ oui □ non □ Ne sait pas

□ Autre dispositif (fosse chimique, fosse d'accumulation):.....

Le cas échéant, renseigner dans le présent formulaire les dispositifs prévus pour le traitement

Préciser les moyens qui seront mis en œuvre pour épandre sur la parcelle les boues produites

(obligation réglementaire) :.....

primaire, le traitement secondaire et l'évacuation des eaux ménagères.

oui

non Dispositif réglementaire ?

🗖 oui 📮 non

□ Toilettes sèches :

Traitement secondaire

Epandage par le sol en place	Partie réservée au SPANC	
☐ Tranchées d'épandage	Le dispositif de traitement est-il adapté aux contraintes de sol ?	
Longueur=ml soittranchée(s) xm	(perméabilité, nappe, pente, etc.)	
Profondeur =m Largeur=m	🗖 oui 📮 non	
□ Lit d'épandage	Le dimensionnement du dispositif	
Surface=m² soitm	de traitement est-il adapté au logement/capacité d'accueil?	
Profondeur =m	□ oui □ non	
Epandage par massif reconstitué		
☐ Lit filtrant vertical non drainé Veuillez renseigner les		
□ Lit filtrant drainé à flux vertical caractéristiques ci-dessous		
□ Filtre à sable vertical drainé		
Longueur =m		
Surface = m^2 Profondeur :m		
☐ Tertre d'infiltration		
Hauteur =m		
Longueur de base = Longueur au sommet =m		
Largeur à la base =m Largeur au sommet =m		
☐ Lit filtrant drainé à flux vertical à massif zéolithe		
Fournisseur=		
Surface de filtration =m ²		
INSTALLATION AVEC D'AUTRES DISPOSITIFS DE TRAITEMENT : FILIERE A	AGREEE	
Dénomination commerciale/Titulaire de l'agrément :	Filière règlementaire ?	
	oui non	
	Le dispositif agréé est-il adapté	
Modèle:	au contexte (type d'usage,	
Numéro d'agrément :	sensibilité du milieu, immeuble) ?	
Canacitá de traitement (en áquivalent habitant) .	oui non	
Capacité de traitement (en équivalent-habitant) :EH		
DISPOSITIF ANNEXES EVENTUELS		
☐ Chasse automatique (chasse à aujet, aujet basculant)		
Volume de la bâchée =L	Le dispositif annexe est-il adapté au projet ?	
□ Pompe ou système de relevage =L	oui non	
Usage : □ eaux brutes □ eaux prétraitées □ eaux traitées		
Modalités d'évacuation des eaux traitées		
☐ Par infiltration dans le sol en place		
☐ Tranchée d'infiltration/d'irrigation (barrer la mention inutile)	Cas de rejet par infiltration : le	
Longueur=ml soittranchée(s)xm	rejet est-il adapté au contexte	
Profondeur=m	parcellaire et à la nature du sol ?	
☐ Lit d'infiltration/d'irrigation (barrer la mention inutile)	oui non	
Surface=m² soitm xm		
Profondeur=m		
☐ Par un rejet vers le milieu hydraulique superficiel	Cas de rejet en milieu	
N.B. : solution d'évacuation soumise à autorisation du propriétaire ou du gestionnaire du milieu	superficiel: aucune autre solution n'est envisageable?	
(si rejet dans un réseau pluvial, l'étude particulière doit prendre en compte le milieu récepteur à l'exutoire du réseau)	oui non	
i exacente da rescauj	2 001 2 11011	

☐ Fossé existant : préciser le type d'e			
(si connu) :			
•	nom (si connu) :	Le pétitionnaire possède-t-il	
	mont (si contid)	l'autorisation de rejeter ? ☐ oui ☐ non	
		a our a non	
Les eaux traitées se déversent-elles dans un rés	seau d'eaux pluviales ? 🔲 oui 📮 non		
Si oui, veuillez cocher ci-dessus la	nature de l'exutoire de ce réseau.		
☐ Par rejet dans un puits d'infiltration		Cas de rejet dans un puits : Le	5
(joindre obligatoirement une étude hydrogéolog	ique)	rejet est-il autorisé ?	
		oui non	
<u>ENG</u>	AGEMENTS DU PROPRIETAIRE		
Le propriétaire certifie que les renseignements f	ormulés dans le présent dossier sont exacts. En	outre, il s'engage :	
 A autoriser les agents du SPANC de installation d'assainissement non collect 	FLERS AGGLO à pénétrer sur sa propriété pour tif ;	effectuer les contrôles de son	
 A informer le SPANC de toute modificat 	ion de son projet ;		
 A ne pas réaliser les travaux qu'après a 	avoir reçu l'accord du SPANC ;		
 A informer le SPANC avant le début de SPANC; 	es travaux d'assainissement selon les modalités	précisées dans le règlement du	
 A ne pas remblayer l'installation ava travaux ; 	nt le passage du SPANC dans le cadre du co	ntrôle de bonne exécution des	
 A ne pas évacuer les eaux pluviales da 			
l'avis relatif à l'agrément publié au JO	, , .		
 A s'acquitter des redevances prévues réception de la facture 	dans le règlement de service du SPANC fournit	avec le présent formulaire dès	
• 			
Fait à :	Le :		
SIGNATURE DU PROPRIETAIRE			
Constitution of CDANC cure is a second	/	ANC)	
CONCLUSION DU SPANC SUR LE PROJET D	INSTALLATION (PARTIE RESERVEE AU SP	ANC)	
☐ Projet conforme à la règlementat	ion en vigueur		
	-		
□ Projet non conforme à la règleme	entation en vigueur		
Modification à réaliser/Commentaires			
			••••
W d. bdt-	Wi Bu Wi Bu / 1 1 / 1 Win 1 / 1		
Visa du technicien	Visa Du Vice-Président chargé de l'Assainis	ssement	
Nom:	Le :		
Le : Signature :	Signature :		